

Médecine et santé de la faune sauvage

Diplôme d'école de Formation clinique approfondie

Sanction de la formation : ☐ Diplôme national ☐ Diplôme Inter-écoles ☒ Diplôme d'école ☐ Attestation de réussite ☐ Autre :

Formation réglementaire spécifique (certificat) : ☐ Oui ☒ Non

Domaines : ☐ animaux de compagnie ☐ équidés ☐ animaux de production ☒ Autre : Faune sauvage

Public visé : ☒ Diplômés du doctorat vétérinaire

Contact :

Ecole(s) organisatrice(s) : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Responsable(s) pédagogique(s) : Guillaume LE LOC'H guillaume.leloch@envt.fr

Service formation continue : formproveto@envt.fr Tél : 05 61 19 38 06

Durée : 1480 heures (sur une année universitaire)

Dates (ou période de l'année) : de septembre à fin août

Lieu de la formation : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 23 chemin des Capelles, Toulouse

Nombre de participants (*mini + maxi*) : maximum 2 participants

Modalités pédagogiques : ☒ présentiel ☐ à distance ☐ mixte

Formation dispensée en langue anglaise : ☐ oui ☒ non

Tarif (* voir plus bas pour les tarifs préférentiels) : 6000 €

Candidature : Dossier de candidature à envoyer **avant le 12 mai 2023** à formproveto@envt.fr

Composition du dossier de candidature :

- un CV
- une lettre de motivation
- une lettre de recommandation
- la copie du dernier diplôme obtenu en formation initiale vétérinaire. .

IMPORTANT : Autorisation d'exercer la médecine vétérinaire en France indispensable

Procédure de sélection :

1/ Admissibilité sur examen du dossier de candidature

2/ Admission après un entretien avec un jury et validation par le Directeur de l'ENVT

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : ☒ oui ☐ non

(Pour les autres situations de handicap contacter les organisateurs)

Objectif général :

Former des vétérinaires pour lesquels la médecine et la gestion sanitaire de la faune sauvage représenteront une part conséquente de leur future activité. La démarche consiste donc à approfondir les connaissances fondamentales, cliniques et épidémiologiques des maladies de la faune sauvage autochtone non captive.

Contenu de la formation :

Formation pratique clinique au centre de soins de la faune sauvage de l'ENVT.

Participation à au moins un projet de recherche ou développement clinique de l'unité.

Objectifs de la formation :

L'objectif général est de former des vétérinaires pour lesquels la médecine et la gestion sanitaire de la faune sauvage représenteront une part conséquente de leur future activité. La démarche consiste donc à approfondir les connaissances fondamentales, cliniques et épidémiologiques des maladies de la faune sauvage autochtone non captive. Pour les espèces d'intérêt, l'enseignement vise (i) à faire acquérir les techniques de contention physique et chimique, d'examen complémentaires (hématologie, cytologie, microbiologie, parasitologie), de soins intensifs et réanimation, de chirurgie, d'autopsie ; (ii) à développer la maîtrise du raisonnement diagnostique et des choix thérapeutiques à l'échelle individuelle et populationnelle, en intégrant les contraintes liées aux objectifs de réhabilitation, aux besoins physiologiques et écologiques et aux contraintes de santé publique. De par les relations qui lient la médecine zoologique aux différentes disciplines cliniques, à la biologie clinique, à l'anesthésie, à l'anatomie pathologique, à l'infectiologie et à l'épidémiologie, les apprenants du diplôme d'école « médecine et santé de la faune sauvage » seront aussi amenés à travailler régulièrement avec les enseignants-chercheurs et les cliniciens de ces disciplines. Cette valence multidisciplinaire est un point capital de la formation car elle joue sur la complémentarité des connaissances et des expertises dont on connaît les vertus pédagogiques.

Compétences évaluées à l'issue de la formation

(capacité de mettre en œuvre des savoirs, savoir-faire, dispositions personnelles, dans des situations professionnelles, pour le développement professionnel ou personnel)

Compétences techniques	Compétences non techniques
Accueil et prise en charge d'un animal de la faune sauvage française en détresse : ▪ Récolter et analyser les informations relatives à la découverte d'animaux sauvages en détresse ▪ Aborder, contenir et manipuler un animal sauvage en tenant compte de ses particularités comportementales et des risques encourus ▪ Préparer la salle d'examen et le matériel nécessaire ▪ Réaliser un examen clinique complet ▪ Mettre en œuvre une immobilisation chimique si nécessaire ▪ Détecter les anomalies cliniques et proposer les examens complémentaires nécessaires ▪ Etablir un diagnostic différentiel ▪ Mettre en œuvre les examens complémentaires et les interpréter ▪ Proposer un plan thérapeutique et le mettre en œuvre ▪ Décider du devenir de l'animal en fonction de son pronostic vital et fonctionnel, des contraintes réglementaires et des enjeux de santé publique et vétérinaire Chirurgie de la faune sauvage : ▪ Etablir un protocole anesthésique adapté à l'état physiologique et pathologique de l'animal ▪ Préparer la salle de chirurgie et le matériel ▪ Mettre en œuvre le protocole anesthésique et assurer le suivi de l'animal ▪ Réaliser des chirurgies (gestion de plaies, orthopédie simple) en première main	Participation à la gestion de problématiques sanitaires en faune sauvage : ▪ Mobiliser et interagir avec les interlocuteurs de la santé de la faune sauvage en France ▪ Participer à des programmes de suivi sanitaire Mise à jour régulière de ses connaissances : ▪ Rechercher efficacement des données bibliographiques et scientifiques ▪ Faire une analyse critique de la littérature ▪ Synthétiser à l'oral et à l'écrit les données bibliographiques

▪ Nettoyer, désinfecter et ranger le matériel et la salle après la chirurgie Autopsie de la faune sauvage : ▪ Réaliser une autopsie ▪ Choisir et réaliser les prélèvements nécessaires à l'investigation du cas ▪ Interpréter les lésions nécropsiques au regard du contexte de découverte et de conservation du cadavre	
--	--

<u>Prérequis de la formation :</u> Avoir le titre de docteur vétérinaire Avoir effectué une année d'approfondissement mixte animaux de compagnie/nouveaux animaux de compagnie ou tout formation équivalente (a minima optionnel NAC dans une ENV). Une année d'internat généraliste en clinique des animaux de compagnie est appréciée.
<u>Contenu de la formation</u> Formation pratique clinique Participation à au moins un projet de recherche ou développement clinique de l'Unité
<u>Organisation (compléments d'information)</u> Le programme de formation se fait sur une année, de début septembre à fin août de l'année suivante car l'activité « faune sauvage » se poursuit pendant les périodes de fermeture du CHUV. Les apprenants sont affectés prioritairement au centre de soins de la faune sauvage au sein de la clinique NAC/faune sauvage de l'ENVT mais vont aussi pouvoir approfondir leurs connaissances et compétences en clinique des NAC en fonction des périodes d'activité. Dans toutes leurs activités cliniques ils sont encadrés par un clinicien. Ils acquièrent des compétences approfondies dans le management d'équipe, l'encadrement et la transmission de savoir et de connaissances scientifiques et cliniques en aidant les étudiants en formation initiale vétérinaire à développer leurs savoir-faire et compétences. Ils se chargent de la présentation des cas au consultant en l'absence d'étudiants en formation initiale. Ils ont un rôle-clé dans le suivi des cas (préparation à la réhabilitation) et dans la rédaction des comptes rendus. Les autres activités incluent les investigations post-mortem des animaux reçus (autopsies et examens complémentaires), ainsi que des analyses d'articles sous la forme de tables rondes ("journal club"). Les apprenants sont vivement encouragés à participer à un travail expérimental, et à collaborer ainsi aux projets de recherches et publications de l'équipe encadrante (travaux en virologie de l'avifaune sauvage). 33 semaines de 5 journées d'environ 9 heures, du lundi au vendredi avec 19 semaines libres réparties sur l'année.
<u>Recrutement/sélection des candidats</u> Admissibilité au programme de formation après sélection sur dossier de candidature et entretien avec un jury

Principaux formateurs intervenant dans la formation :		
Nom, prénom (ou groupe d'intervenants)	Expertise	Diplômes
LE LOC'H Guillaume	Maître de conférences ENVT Médecine zoologique et santé de la faune sauvage	Dr. Vétérinaire, Thèse d'Université

	Capacitaire du centre de soins de la faune sauvage	
HIVERT Lorette	Assistante hospitalière	Dr. Vétérinaire

Sanction de la formation (cocher la case correspondante)		
Attestation de suivi et d'évaluation des acquis	Titre professionnel (Diplôme inter-écoles, Dipôle d'école, Certificat réglementaire)	Diplôme national
	DIPLOME D'ECOLE	

Modalités de transmission des connaissances en heures et % de la totalité de la formation		
Modalités	Nombre d'heures	% de la totalité de la formation
E-learning		
Exposés		
Démonstrations		
TC	1480 heures	100 %
TD		

Documents pédagogiques fournis : ☐ photocopiés ☐ supports numériques ☐ webinars/vidéos

Modalités d'évaluation des compétences

- Présentation orale de cas ou de monographie (3 sur l'année)
- Rédaction d'un cas clinique
- Évaluation des compétences selon la grille d'évaluation
- Entretien à chaque semestre

Session de rattrapage : QCM

*Détail des tarifs applicables :

Tarif : 6000 €

Tarif préférentiel pour les vétérinaires ayant validé leur formation initiale vétérinaire ou un internat clinique dans une des 4 ENVF depuis moins d'un an : 1000 €

Taux d'obtention du diplôme : 100 %

Contact :

Service formation continue : e-mail formproveto@envt.fr Tél : 05 61 19 38 06

Responsable pédagogique : e-mail guillaume.leloch@envt.fr

Date de mise à jour de la fiche : 06/01/2023